

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'implantation de centrale photovoltaïque au sol - St Pierre la Cour

**De :** stephanie d <

**Date :** 16/12/2021 17:48

**Pour :** "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

M. le commissaire enquêteur,

Je suis troublée d'apprendre que l'implantation d'une centrale photovoltaïque est envisagée sur la commune de Saint Pierre la Cour à proximité immédiate du hameau de la Touche à Bréal sous Vitré.

Ce projet apportera une gêne évidente aux résidents de ce hameau qui n'ont pas été concertés lors de sa mise en place. L'inquiétude ne porte pas seulement sur la sécurité du hameau pendant les travaux et le changement évident de leur cadre de vie ainsi que la dévalorisation de leurs biens immobiliers. Elle porte également sur les risques sanitaires et environnementaux. En effet, les nuisances liées à ce type de projet n'ont, à ce jour, pas été évaluées et il semble donc inenvisageable qu'un avis favorable puisse être rendu dans ces conditions.

Cordialement,

S. DELEPINE

Vitré